CONTRAT DE LOCATION MEUBLÉE — BAIL ÉTUDIANT

Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 — Articles 25-7 à 25-8

1 Désignation des parties

Le bailleur

Nom / Raison sociale : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Le locataire (étudiant)

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Adresse actuelle : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Établissement d'enseignement : .....

2 Objet du contrat — Logement meublé

Adresse : .....

Type d'habitat : ☐ Individuel ☐ Collectif

Surface habitable : ..... m² Nombre de pièces : .....

Étage : .....

Annexes

☐ Cave ☐ Parking ☐ Autre : .....

> **Mobilier obligatoire (décret n°2015-981) :**
> Literie avec couette ou couverture, volets/rideaux occultants dans les chambres, plaques de cuisson, four ou four à micro-ondes, réfrigérateur (congélateur ou compartiment -6°C), vaisselle et ustensiles de cuisine, table et sièges, luminaires, étagères de rangement, matériel d'entretien ménager.

3 Date de prise d'effet et durée

Date de prise d'effet : .....

Durée du bail : **9 mois** — bail non renouvelable

Date d'échéance : .....

> Le présent bail prend fin automatiquement à l'issue des 9 mois sans nécessité de congé. Le locataire peut toutefois donner congé à tout moment en respectant un préavis d'un mois.

4 Conditions financières

Loyer

Montant du loyer mensuel hors charges : ..... €

Date de paiement : le ..... de chaque mois

Charges

☐ Provisions pour charges : ..... € / mois (régularisation annuelle)

☐ Forfait de charges : ..... € / mois

Dépôt de garantie

Montant : ..... € (2 mois de loyer HC maximum)

Le dépôt de garantie est restitué dans un délai maximal de 1 mois si l'état des lieux de sortie est conforme, ou de 2 mois dans le cas contraire.

5 Obligations des parties

Obligations du bailleur

— Remettre un logement décent et en bon état d'usage

— Assurer la jouissance paisible du logement

— Entretenir les locaux et le mobilier en état de servir à l'usage prévu

— Remettre gratuitement les quittances de loyer

Obligations du locataire

— Payer le loyer et les charges aux termes convenus

— User paisiblement des locaux suivant la destination prévue

— Répondre des dégradations survenant pendant la durée du bail

— S'assurer contre les risques locatifs et en justifier

— Restituer le logement et le mobilier dans l'état initial, sauf usure normale

6 Diagnostics et annexes

☐ Diagnostic de performance énergétique (DPE)

☐ Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)

☐ État des risques et pollutions (ERP)

☐ Diagnostic électricité

☐ Diagnostic gaz

☐ Diagnostic bruit

☐ État des lieux d'entrée

☐ Inventaire du mobilier

☐ Notice d'information

7 Signatures

Fait en ..... exemplaires originaux, à ..... , le .....

Chaque partie reconnaît avoir reçu un exemplaire original du présent contrat et de ses annexes.

LE BAILLEUR

Lu et approuvé

_____

LE LOCATAIRE

Lu et approuvé

_____